



## **Les Maires et la démocratie locale face à la désinformation et aux discours de haine**

Les discours de haine ont provoqué les plus terribles catastrophes dans l'histoire de l'humanité. Ils représentent aujourd'hui encore les pires dangers pour la vie en société et pour la démocratie car ils continuent à se diffuser par tous les relais à leur disposition, en particulier ces dernières années, à travers Internet et les réseaux sociaux. Les raisons de leur propagation sont nombreuses, mais le phénomène grandissant de désinformation y concoure aujourd'hui grandement.

À l'échelle des villes, les discours de haine comme le développement de fausses informations sur les plateformes numériques constituent un dramatique problème auquel il est urgent de répondre tant ils menacent la démocratie, y compris au niveau local, et compromettent la capacité des maires à agir de manière juste et équitable.

Désinformation et discours de haine peuvent ici diviser les communautés et conduire à la violence, menaçant ainsi la paix sociale et le vivre-ensemble ; là, affaiblir l'autorité et la représentativité des élus locaux ; là aussi, empêcher le progrès et le fonctionnement de la démocratie, en particulier à l'approche des échéances électorales ; ou encore, altérer la perception que les citoyens ont d'une situation.

Mais ils doivent se voir opposer la volonté farouche de défendre et de diffuser des informations fiables et de qualité, de renforcer l'éducation – y compris aux médias - et l'exercice de l'esprit critique, de développer la confiance dans les institutions communes, notamment de régulation des médias.

Les maires ont ainsi un rôle crucial à jouer pour contrer la désinformation et les discours de haine : en œuvrant avec les citoyens et les organisations locales pour promouvoir la transparence, l'exactitude et la véracité des informations diffusées dans leur communauté ; en encourageant les citoyens à participer à des forums de discussion ouverts, dans le but de soutenir un débat public sain et constructif ; en s'opposant aux discours de haine et aux comportements discriminatoires dans leur communauté ; ou encore en promouvant la sensibilisation aux valeurs démocratiques, telles que la tolérance, l'inclusion et le respect de la diversité.

Ces efforts ne peuvent être conduits par les seuls élus locaux et nécessitent une coopération étroite avec l'ensemble des acteurs impliqués, qu'ils s'agissent des autorités nationales, des organisations de la société civile, des médias, ou encore des citoyens.

Le Bureau de l'AIMF a souhaité se saisir de cette question dans le cadre de sa 98<sup>e</sup> session. Tenant compte de la complexité des enjeux, il entend intégrer cette réflexion dans la programmation stratégique 2024-2028 de l'AIMF.

Face aux discours de haine et au développement de la désinformation et à leur large diffusion, l'objectif serait de mieux défendre les valeurs de liberté et de démocratie portées par l'AIMF, de garantir la liberté d'expression et le pluralisme des médias tout en luttant contre la désinformation et les discours de haine. Si les mensonges et les fausses informations savent se travestir, ils ne sauraient pourtant recevoir le même écho que les savoirs scientifiques et les opinions contradictoires et nuancées qui participent du débat démocratique.

Pour relever ce défi, l'AIMF conviera des personnalités de la société civile, des chercheurs et des journalistes, afin de contribuer, dans un dialogue avec les Maires à la construction d'une réponse innovante permettant d'analyser les effets néfastes de la désinformation et des discours de haine, la manière dont ils affectent les débats politiques locaux, d'explorer les moyens par lesquels ces phénomènes peuvent être détectés et les réponses qui peuvent y être apportées.